

Première 05.12.14
 édition:
 Version actuelle: 5.0
 Date: 02.11.2015

Performix
PLASTI DIP SPRAY

1 IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identification: Performix PLASTI DIP SPRAY
Multi-Purpose Rubber Coating - Vernis caoutchouc multi-usage

No. d'article:
 Formulation:
 No. registration: CPID 516766-54

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la préparation^① et utilisation déconseillées^② :

① Vernis / Laque en différents couleurs pour carrosseries de voitures, etc.
 ② D.n.d.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de Sécurité :

1.3.1 Adresse du fournisseur:

1.3.1a (EU) Adresse de l'importateur / du distributeur:

PRODIP GmbH chez Tax & Consult SARL
 62, Rue Jacques Mugnier
 FR-68200 Mulhouse

Téléphone: +41 (0)55 536 4019
 Téléfax: ---
 E-Mail: info@prodip.eu

1.3.1b (CH) Adresse de l'importateur / du fournisseur:

PRODIP GmbH
 Gutenbrunnen 39
 CH-8852 Altendorf

Téléphone: +41 (0)55 536 4019
 Téléfax: ---
 E-Mail: info@prodip.ch



1.3.2 Responsable pour cette FDS:

Rolf Schmidhäusler

Téléphone: +41 (0)55 460 1212
 E-Mail: rolf@rsg-europe.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

1.4.1 Du fournisseur:

Lundi à Vendredi: 08:00 – 17:00

Téléphone: +41 (0)55 536 4019

1.4.2 Du Centre Toxicologique Suisse:

(CH) Toxikologisches Zentrum, 8028 Zürich (Service 24h)

Téléphone: **145** (en Suisse)
 +41 44 251 5151 (depuis l'extérieur)
 Langues : Allemand, Français, Italien, Anglais

1.4.3 Autres numéros d'appel d'urgence de Centres Antipoison:

(AT) Vergiftungsinformationszentrale, 1090 Wien	
(BE) Centre Antipoisons, 1120 Brüssel	
(CH) Toxikologisches Zentrum, 8028 Zürich	145
(CZ) Poison Information Centre, 1280 Prag	
(DE) Beratungsstelle für Vergiftungserscheinungen, Berlin	
(DK) Giftinformationen, 2400 Copenhagen	
(ES) Servicio Nacional de Información Toxicológica, Madrid	
(FR) Centre Anti-Poisons, 67091 Strasbourg	
(FI) Poison Information Centre, 00290 Helsinki	
(GB) National Poison Inform. Centre, London SE14 5ER	
(GR) Poison Information Centre, 11527 Athen	
(HR) Poison Control Centre, 10000 Zagreb	
(IT) Centro Antiveleni, 00161 Roma	
(LT) Poison Centre, 2043 Vilnius	
(NL) Nationaal Vergiftingen Informatie Centrum, Bilthoven	
(NO) Giftinformasjonssentralen, 0034 Oslo	
(PL) National Poison Information Centre, 90950 Łódź	
(PT) Centro de Informacao Antivenenos, 1749075 Lisboa	
(RU) Toxicology Information & Advisory Centre, Moscou	
(SE) Giftinformationscentralen, 17176 Stockholm	
(SK) Poison Information Centre, 83101 Bratislava	
(SL) Poison Control Center, 1000 Ljubljana	
(TR) National Poison Control Center, 06100 Ankara	
(HU) Departement of Clinical Toxicology, Budapest VII	

Téléphone:	Langues :
+43 (1) 406 4343	Allemand, Anglais
+32 (70) 245 245	Français, Flammand, Anglais
+41 (0)44 251 5151	Allemand, Français, Italien, Anglais
+42 (02) 249 192 93	Tchèque, Allemand, Anglais
+49 761 19240	Allemand, Anglais
+45 (35) 316 060	Danois, Anglais
+34 (91) 562 84 69	Espagnol, Anglais
+33 (3) 883 737 37	Français, Allemand, A nglais
+358 (9) 471 977	Finois, Suédois, Anglais
+44 (171) 635 9191	Anglais
+30 (1) 799 3777	Grec, Anglais
+385 (1) 222 302	Croate
+39 (6) 490 663	Italien, Français, Anglais
+370 (2) 269 583	Lituanien, Russe, Allemand, Anglais
+31 (30) 274 88 88	Néerlandais, Allemand, Anglais
+47 (22) 591 300	Norvégien, Anglais
+48 (42) 657 99 0	Polonais, Allemand, Anglais
+351 (1) 795 01 43	Portugèse, Français, Anglais
+7 (95) 928 1647	Russe (Anglais)
+46 (8) 736 0384	Suédois, Anglais
+00421 (17) 54774166	Slowac, Allemand, Anglais
+386 (61) 302 457	Anglais (Allemand)
+90 312 433 7001	Turque (Anglais)
+36 (1) 215 215	Hongrois, Allemand, Anglais

Première 05.12.14
 édition:
 Version actuelle: 5.0
 Date: 02.11.2015

Performix
PLASTI DIP SPRAY

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la préparation :
Classe de risque et code de catégorie conforme au règlement CE 1272/2008 (CLP):
 Flam aerosol 1 - H220 - 229

2.2 ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE :
 2.2.1 **Règlement d'Étiquetage CE 1272/2008:**
 SGH02: Flam aerosol 1

Symboles des dangers :



Exceptions applicables:
 Non.

Mention : DANGER

Composant(s): Hydrocarbures.

Conseils sur le Danger - Phrases H:

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence - Phrases P:

P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P260 Ne pas respirer les aérosols.
 P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
 P304+340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P314 En cas de malaise, consulter un médecin.
 P410+412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50° C / 122° F
 P501 Les récipients entièrement vides ou partiellement vides doivent être rapportés au point de vente ou un centre de collection des déchets spéciaux.

Étiquetage particulier:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

L'étiquetage mentionné est valable pour la livraison à consommateur privé.

2.3 Autres dangers :

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table> Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n°1907/2006.

3 INFORMATION SUR LA SUBSTANCE

3.1 Caractéristique chimique :

Préparation - Mélange.

3.2 Composants (substances) dangereux:

No.-CAS	No.-CE	Nom de la substance No. INDEX / No. REACH	Gamme m% (g/kg)	Symboles	Phrases H	§
74-98-6	200-827-9	PROPAN 601-003-00-5 / 01-2119486944-21	20 - 30	GHS02, 04	H220	§
64742-89-8	265-192-2	SOLVENT NAPHTA (Erdöl), Leicht, aliphatisch 649-267-00-0 / 01-2119471306-40	20 - 30	GHS08	H304 EUH066	
106-97-8	203-448-7	BUTAN 601-004-00-0 / 01-2119474691-32	1 - 10	GHS02, 04	H220	§
1330-20-7	215-535-7	XYLOL (o.m.p.)	1 - 10	GHS02	H226	§

Première 05.12.14
 édition:
 Version actuelle: 5.0
 Date: 02.11.2015

Performix
PLASTI DIP SPRAY

		601-022-00-9 / 01-2119488216-32		GHS07	H312, 315, 332	
78-93-3	201-159-0	BUTANON 606-002-00-3 / 01-2119457290-43	1 - 5	GHS02 GHS07	H225 H319, 336, EUH066	§
110-43-0	203-767-1	2-HEPTANON 606-024-00-3 / 01-2119902391-49	1 - 5	GHS02 GHS07	H226 H302, 322	§
100-41-4	202-849-4	ETHYLBENZOL 601-023-00-4 / 01-2119489370-35	1 - 5	GHS02 GHS07	H225 H332	§

3.3 Composants allergènes d'après 2003/15/CE:

No.-CAS	No.-CE	Nom de la substance	Gamme (m%)	Symboles	Phrases H
---	---	Aucun.	---	---	---

§ Substances pour lesquelles il existe des valeurs limitent d'exposition sur le lieu de travail.
 Texte des phrases H voir chapitre 16.

4 PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours :

4.1.1 Inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

4.1.2 Contact avec la peau :

Laver avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau contaminée avec de l'eau et du savon. Prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures.

4.1.3 Contact avec les yeux:

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer avec de l'eau – également sous les paupières. Consulter un médecin.

4.1.4 Ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Boire de l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

D.n.d.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitement particuliers nécessaires :

D.n.d.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction:

5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement. CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant aux alcools. Refroidir les emballages à proximité des flammes pour éviter les risques d'éclatement des récipients sous pression.

5.1.2 Moyens d'extinction non-appropriés:

L'eau en grand jet.

5.2 Dangers particuliers résultant de la préparation:

En cas d'incendie, risque de formation de gazes de combustion ou de vapeurs dangereuses. Peut être dégagé en cas d'incendie : monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. En cas d'échauffement, formation de mélanges explosibles avec l'air possible.

5.3 Conseils aux pompiers :

5.3.1 Équipements de protection spéciaux pour les pompiers :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant. Porter un vêtement de protection totale.

5.3.2 Méthodes spécifiques :

Éviter l'entrée des eaux d'extinction contaminée dans les égouts, la canalisation ou des eaux libres. En cas de d'incendie - refroidir les emballages avec de l'eau nébulisée.

Première 05.12.14
 édition:
 Version actuelle: 5.0
 Date: 02.11.2015

Performix
PLASTI DIP SPRAY

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**
 Voir chapitre 8.2.2.
 Tenir éloigné des sources d'inflammation. Ne pas respirer les vapeurs / aérosols. Éviter le contact avec les yeux. Veiller à une aération suffisante.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :**
 Essayer d'arrêter la fuite. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne pas contaminer l'eau superficielle. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**
 Recueillir les liquides avec des absorbants ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Assurer une bonne ventilation de l'endroit.
- 6.4 Référence à d'autres sections :**
 Voir aussi les sections 8 et 13.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**
 - 7.1.1 Sécurité lors de l'utilisation du produit :**
 Éviter le contact avec la peau et les yeux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas respirer les vapeurs ou aérosols.
 - 7.1.2 Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion :**
 Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Veiller à une bonne ventilation / aspiration du poste de travail. Éviter la formation d'aérosols. Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- 7.2 Condition d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**
 - 7.2.1 Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs :**
 Stocker le récipient bien fermé dans un endroit bien ventilé, à température entre +5°C et +30°C. Tenir éloigné de toute source d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
 - 7.2.2 Indications contre le stockage en commun :**
 Ne pas stocker avec les aliments, des agents oxydants.
 - 7.2.3 Données complémentaires concernant les conditions de stockage :**
 Aucun/e.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :**
 D.n.d.

8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle :**

Nom de la substance :	Valeurs admissibles AGW / TWA:	
200-827-9 Propan	1000 ppm / 1800 mg/m ³	---
203-448-7 Butan	1000 ppm / 2400 mg/m ³	---
215-535-7 Xylol	100 ppm / 440 mg/m ³	50 ppm / 221 mg/m ³
201-159-0 Butanon	200 ppm / 600 mg/m ³	200 ppm / 600 mg/m ³
203-767-1 2-Heptanon	238 ppm / ---	50 ppm / 238 mg/m ³
202-849-4 Ethylbenzol	100 ppm / 440 mg/m ³	100 ppm / 442 mg/m ³
- 8.2 Contrôles de l'exposition :**
 - 8.2.1 Contrôles techniques appropriés :**
 Veiller à une bonne ventilation des postes de travail.
- 8.3 Équipement de protection individuelle :**
 Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Retirer les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- 8.3.1 Protection respiratoire :** Non, pour applications à courte exposition. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les



Gutenbrunnen 39
 CH-8852 Altendorf

Tel.: +41 (0)55 536 4019
 Mail: info@prodip.ch



chez Tax & Consulting Sàrl.
 62, Rue Jacques Mugnier
 FR-68200 Mulhouse

Tel.: 0033 389 620 003
 Mail: info@prodip.eu

Première édition: 05.12.14
 Version actuelle: 5.0
 Date: 02.11.2015

Performix
PLASTI DIP SPRAY

- aérosols. En cas d'exposition intense ou durable, utiliser un filtre type A (code couleur : brun) ou un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- 8.3.2 **Protection des mains :** Gants de protection en caoutchouc butyle ou nitrile, épaisseur : 0,7 mm (EN 374). Valeur pour la perméabilité : taux ≥ 8
 - 8.3.3 **Protection des yeux :** Non, sous conditions normales de l'utilisation du produit. Lunettes de protection hermétiques au cas où le produit est vaporisé au-dessus de la tête.
 - 8.3.4 **Protection corporelle :** Vêtement de travail à manches longues.
 - 8.3.5 **Autres remarques :** Respecter les limites de la durée pour porter l'équipement de protection. Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Retirer les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- 8.4 Limitation et Surveillance de l'Exposition environnementale:**
 D.n.d.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

9.1.1	État physique:	Liquide	aérosol		
9.1.2	Couleur:	Divers couleurs			
9.1.3	Odeur:	Spécifique - solvants			
9.1.4	Valeur du pH	100 %:	N.a.		
9.1.5	Point / Gamme d'ébullition :	-17 à +140	°C	Point de fusion :	D.n.d.
9.1.6	Point d'éclair (°C):	-31	°C (en coupe fermé)		
9.1.7	Inflammabilité (CEE A10/A13):	D.n.d.			
9.1.8	Température d'inflammation (°C):	D.n.d. °C			
9.1.9	Auto inflammation (CEE A16):	D.n.d. °C			
9.1.10	Propriétés oxydantes :	Non.			
9.1.11	Danger d'explosion:	Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.			
9.1.12	Limites d'explosion (Vol-%): inférieure:	0,9	supérieure:	11,5	
9.1.13	Pression de vapeur (à 20° C):	D.n.d.	hPa		
9.1.14	Densité (à 20° C):	0,675	g/l		
9.1.15	Solubilité dans de l'eau :	insoluble			
9.1.16	Coefficient de partage n-octanol/l'eau :	D.n.d.	Log P(o/w)		
9.1.17	Viscosité dynamique :	D.n.d.	mPa*s		
9.1.18	Teneur en solvant (% poids)	70 - 100	%		
9.1.19a	Teneur de C.O.V. - CE :	87,296	%		
9.1.19b	Teneur de C.O.V. - CH :	87,296	%		

9.2 Autres Informations :

9.2.1	Décomposition thermique (°C):	D.n.d.			
9.2.2	Densité de vapeur (aire = 1):	D.n.d.			
9.2.3	Taux d'évaporation :	D.n.d.	(Diethylether = 1)		
9.2.4	Tension superficielle:	D.n.d.	mN/m (2500ms)	SITA Tensiometer	
9.2.5	Chaleur chimique de combustion:	>= 30	kJ/g		

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1 Réactivité :**
 Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- 10.2 Stabilité chimique :**
 Stable en cas de stockage et utilisations conformes.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :**
 Réactions exothermiques / explosives en contact avec les substances mentionnées ci-dessous possible.
- 10.4 Conditions à éviter :**

Première 05.12.14
édition:

Version actuelle: 5.0

Date: 02.11.2015

Performix

PLASTI DIP SPRAY

Contact avec des flammes nues, sources d'étincelles, surfaces chaudes. Tout appareil susceptible de produire une flamme ou de porter à haute température une surface métallique (brûleurs, arcs électriques, fours...) sera banni des locaux. Eviter : l'échauffement, la chaleur, l'humidité, l'accumulation de charges électrostatiques, des flammes et surfaces chaudes.

10.5 Matières incompatibles :

Oxydants forts, peroxydes.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

En cas d'incendie – voir point 5.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

En cas de fortes concentrations, les vapeurs peuvent être irritantes avec effet sur le système nerveux.

11.1.1 Toxicité aiguë :

Par voie orale :	DL50	D.n.d.
Par voie cutanée :	DL50	D.n.d.
Par inhalation :	CL50	D.n.d.
Irritation cutanée:		Non.
Irritation oculaire:		Légère irritation oculaire possible.
Sensibilisation:		Non

11.1.2 Toxicité subaiguë / chronique :

Cancérogenèse :	Non.
Mutagenèse :	Non.
Tératogenèse:	Non.
Effets narcotiques :	L'inhalation de vapeurs en haute concentration peut provoquer une narcose.

11.2 Expériences de la pratique :

11.2.1 Observations pertinentes pour la classification :

Monographie(s) du CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) :

- D.n.d.

Substance(s) décrite(s) dans une fiche toxicologique de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) :

- D.n.d.

11.2.2 Autres observations :

D.n.d.

11.3 Remarques générales :

Contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi dermatites non allergiques de contact et absorption à travers l'épiderme. La classification de cette préparation a été établis par la méthode de calcul.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Écotoxicité :

Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Toxicité sur les poissons :	LC50 96h	D.n.d.
Toxicité sur les crustacés :	EC50 48h	D.n.d.
Toxicité sur les algues :	IC50 72h	D.n.d.

12.3 Persistance et dégradabilité :

Sur la préparation / mélange même n'existe pas des informations particulières. Les composants organiques (hydrocarbures) sont potentiel biodégradable.

12.2 Mobilité :

Ce produit est extrêmement volatil et s'évaporerait rapidement dans l'air s'il est rejeté dans l'eau. Insoluble dans l'eau, le produit s'étale à la surface de l'eau.

12.4 Potentiel d'accumulation dans la biosphère :

prodipGmbH

Gutenbrunnen 39
CH-8852 Altendorf

Tel.: +41 (0)55 536 4019
Mail: info@prodip.ch

Performix[™]
BRAND

chez Tax & Consulting Sàrl.
62, Rue Jacques Mugnier
FR-68200 Mulhouse

Tel.: 0033 389 620 003
Mail: info@prodip.eu

Première édition: 05.12.14
 Version actuelle: 5.0
 Date: 02.11.2015

Performix
PLASTI DIP SPRAY

Non.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :

La préparation ne contient pas de substances considérées comme PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes :

- 12.6.1 Valeur DCO (mg/g) D.n.d.
- 12.6.2 Valeur DBO5 (mg/g) D.n.d.
- 12.6.3 AOX-Remarque : La préparation ne contient pas d'halogènes.
- 12.6.4 Composants significatifs : Hydrocarbures.

12.7 Autres effets nocifs :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Aérosol ne pas percer ou brûler après usage. Remettre à un récupérateur agréé. Se référer aux arrêtés préfectoraux en vigueur.

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

13.1.1 **Recommandation :** D 10 / R2 **Classe des déchets:** 16 05 05

Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets. Tenir compte des réglementations régionales. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux




13.1.2 **Manipulation :** Voir sections 7 et 15.
 N.a.

13.2 Traitement des emballages vides / souillés :

13.2.1 **Recommandation :** Aérosol ne pas percer ou brûler après usage. Remettre les emballages vidés à une organisation de recyclage.

Manipulation : Comme pour les résidus/déchets:

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR	IMDG	IATA
		
14.1 Numéro ONU :		
1950	1950	1950
14.2 Désignation officielle de transport ONU :		
AEROSOLS INFLAMMABLES	AEROSOLS FLAMMABLE	AEROSOLS FLAMMABLE
14.3 Classe de danger:		
2	2.1	2.1
14.4 Groupe d'emballage :		
---	---	---
14.5 Danger pour l'environnement :		
Non.	No	No
14.8 Autres informations sur le transport :		
Catégorie de transport: 2 Code de classification: 5F Code danger: n.a. Quantités limitées (LQ): 1 L	F-D , S-U	Instruction d'emballage (avion passagers) 203 Instruction d'emballage (avion cargo) 203

Première 05.12.14

édition:

Version actuelle: 5.0

Date: 02.11.2015

Performix

PLASTI DIP SPRAY

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Règlements particuliers à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

15.1.1 Réglementation Nationales (CH) :

- Registre des produits chimiques CPID 516766-54
- Loi fédérale sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (LChim)
- Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (OChim)
- Ordonnance sur les produits biocides (OPBio) Non concerné.
- Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatiles (SR 814.018 OCOV) 87,296 % de C.O.V.
- Ordonnance sur la protection des eaux (SR 814.20 / 814.201 OEaux) Classe/Groupe 2
- Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, SR 822.115 / 822.115.2): (R48 / R62)
- Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim)

15.2 Autres réglementations à respecter :

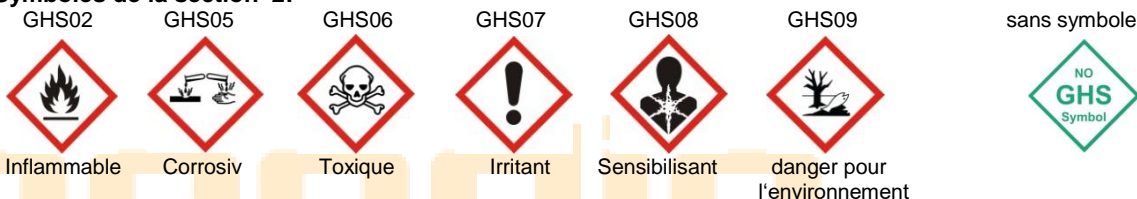
D.n.d.

15.3 Évaluation de la sécurité chimique :

Une évaluation de risque chimique ne nécessite pas d'être faite pour cette préparation.

16 AUTRES INFORMATIONS

16.1 Symboles de la section 2:



16.2 Abréviations mentionnées dans cette FDS :

ADR	Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.
D.n.d.	Données non déterminées.
IMDG	International Maritime Dangerous Goods.
IATA	International Air Transport Association.
N.a.	Non applicable.
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale.
RID	RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.
WGK	WGK : Wassergefährdungsklasse (Water Hazard Class).
	GHS02 : Flamme.
	GHS09 : Environnement.

16.3 Mentions de dangers 'H' en section 3 :

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

16.4 Littérature - liens :

D.n.d.

Première 05.12.14

édition:

Version actuelle: 5.0

Date: 02.11.2015

Performix

PLASTI DIP SPRAY**16.5 Informations sur la Fiche des Données de Sécurité :**

Cette Fiche de Données de Sécurité est fait regardant 1907 / 2006 CEE.

Les renseignements de cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'édition, ils n'ont pas le caractère des notices techniques d'utilisation et ne doivent pas être changés ni pris pour autres produits.

Rédigé par: Rolf Schmidhäusler

Téléphone: +41 55 460 1212

Changements dans cette FDS sont marqués par un bar rouge à la droite de la section concernée.

prodipGmbH